



Volontariat de service civique

Chargé(e) de la biosécurité

Réserve naturelle des Terres australes françaises

Saint-Pierre, La Réunion - 2018/2019

TYPE D'OFFRE :

Thématique : Espace protégé, Espèces Exotiques, Logistique et approvisionnement

Statut : Volontaire au service civique (VSC)

Durée : 1 an (renouvelable 1 an)

Date de début du contrat : juin - juillet 2018

Indemnité : environ 1450 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les DOM et dans les TAAF). Poste nourri et logé lors des missions de terrain. Non imposable.

Lieu : Siège des TAAF : Rue Gabriel Dejean – 97410 Saint Pierre, la Réunion

Direction : Direction de l'Environnement (DE)

Service : Service terrestre de la Réserve naturelle des Terres australes françaises

Niveau d'études : Bac + 3 minimum

Expérience exigée : Expérience préalable dans la gestion transversale de projets pluridisciplinaires.

Dépôt des candidatures : Avant le 15 avril 2018

DESCRIPTION DE L'OFFRE :

Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle des Terres australes françaises.

La Direction de l'Environnement (DE) est chargée de la politique environnementale des TAAF sur l'ensemble des districts. En son sein, le service de la réserve naturelle est en charge de définir et de mettre en place la politique environnementale applicable sur la réserve naturelle par la mise en œuvre de son plan de gestion.

Le cortège d'espèces végétales et animales qui ont été introduites au cours du temps et continuent de l'être aujourd'hui constitue la menace la plus importante qui pèse sur les espèces et les communautés natives des Terres australes françaises. Si par le passé, une grande majorité de ces espèces ont été introduites volontairement par l'Homme, le décret de création de la réserve

naturelle (2006-1211 modifié, articles 6 et 7) interdit désormais toute introduction intentionnelle sur les îles. L'introduction d'espèces exotiques animales et/ou végétales, puis leur dispersion au sein des districts, est aujourd'hui involontaire et relève principalement de la circulation des personnes et du fret vers/sur les îles.

Des actions de lutte contre les espèces introduites ainsi que des suivis ont été engagés depuis plusieurs années par la réserve naturelle. Toutefois, ces actions ne seront pertinentes et efficaces sur le long terme que si la collectivité des TAAF parvient à limiter le flux d'entrée d'espèces exotiques nouvelles sur les îles. C'est tout l'objet de la biosécurité qui désigne l'ensemble des mesures préventives et réglementaires visant à réduire les risques d'introduction et de dispersion involontaires d'espèces exotiques végétales et/ou animales.

En application du second plan de gestion de la Réserve naturelle (2018-2027), les principaux objectifs du poste sont d'identifier et de définir les procédures à mettre en place sur l'ensemble des voies d'introduction (fret, personnes, navires, etc...), de compiler ces procédures dans un document cadre et de les mettre en application sur les différentes zones concernées (fournisseurs, port, Marion Dufresne, districts, etc.).

La bonne réalisation de ces objectifs demande au chargé de biosécurité une forte concertation et des échanges permanents avec l'ensemble des acteurs, partenaires et structures impliquées (Direction des Services Techniques des TAAF, service communication, logisticiens, scientifiques, IPEV, transitaire, etc.).

Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, sous la responsabilité du directeur de la réserve naturelle. La personne recrutée sera encadrée par l'agent de la réserve naturelle en charge des suivis de la flore et des communautés végétales, et de la gestion des espèces exotiques végétales.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

En appui à l'agent de la réserve affecté au siège, et en relation étroite avec les différents services de la collectivité des TAAF et les partenaires, les principales missions de la personne recrutée sont les suivantes :

Gestion de la biosécurité au siège des Terres australes antarctiques françaises (Saint-Pierre – La Réunion) :

- En concertation avec les différents acteurs/partenaires impliqués, identification et définition des mesures de biosécurité à mettre en place (pilotage, identification des chaînes logistiques de transport et de ravitaillement, renforcement du réseau, organisation de réunion, etc.).
- Elaboration du plan stratégique global de biosécurité.
- Gestion des commandes associées aux différents équipements relatifs à la biosécurité sur le terrain.
- Sensibilisation des différents acteurs amenés à séjourner dans la réserve en dehors des missions de ravitaillement du Marion Dufresne (équipages des navires de pêche, militaires, plaisanciers, etc.)

Coordination de la biosécurité lors des rotations de ravitaillement des îles (à bord du Marion Dufresne, 4 rotations d'un mois par an) :

- Mise en place des nouvelles procédures de biosécurité à bord du Marion Dufresne et sur les districts.
- Veille au bon fonctionnement et à la bonne réalisation de l'ensemble des procédures de

biosécurité avant le départ du Marion Dufresne de La Réunion et à bord du navire pendant les rotations.

- Maintien en bon état de fonctionnement (entretien, amélioration, inventaires, etc.) des équipements et du matériel présents sur le Marion Dufresne et sur les districts pour la mise en œuvre des mesures de biosécurité.
- Présentation des enjeux et des procédures de biosécurité à bord du Marion Dufresne à l'ensemble des passagers et à l'équipage (formation Biosécurité).

Appui au bon fonctionnement de la réserve :

- Représentation permanente de la Réserve naturelle des Terres australes françaises à bord du Marion Dufresne, sur les districts et au siège des TAAF.
- Sensibilisation et communication lors de journées de rassemblement à La Réunion (fête de la nature, journée de la mer, etc.)
- Sensibilisation des personnels détachés sur les districts (TAAF et partenaires), et des visiteurs (touristes, militaires, plaisanciers, etc.) aux enjeux environnementaux au sein de la réserve.
- Lors des rotations, soutien aux actions de la Réserve naturelle (encadrement des groupes de visiteurs sur le terrain, aide à la logistique, contribution à des suivis scientifiques, etc.).
- Renseignement des documents de suivi de l'action de la réserve (Compte-rendu mensuel, production de notes techniques, contribution au bilan d'activités annuel de la réserve, etc.).

PROFIL CANDIDAT(E) :

SAVOIR FAIRE

- Très bonnes compétences requises en matière d'animation et médiation,
- Bonne connaissance des problématiques et des enjeux liées aux espèces exotiques et à la biosécurité,
- Connaissance des chaînes logistiques (approvisionnement import et export),
- Connaissance du statut de réserve naturelle (objectifs, missions, fonctionnement),
- Sensibilité à l'environnement et à la protection de la nature,
- Expérience dans la gestion de projets (rapportage, organisation de réunions, préparation de documents de travail, planification, suivi budgétaire, etc.)
- Capacité d'analyse des contraintes techniques et des problèmes
- Une expérience préalable dans les Terres australes françaises ou dans un espace naturel protégé serait un atout certain
- Bonnes compétences rédactionnelles et esprit de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques usuels

SAVOIR ETRE

- Dynamisme, motivation et rigueur
- Capacité d'adaptation, d'initiative et autonomie
- Sens de l'organisation
- Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation de réseaux
- Aptitude à travailler en équipe et en autonomie
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE :

Les demandes de renseignements sont à adresser à la direction de l'environnement à l'adresse suivante : recrutement.environnement@taaf.re

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation à l'intention de Mme La Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement.environnement@taaf.re, srh@taaf.fr, en mentionnant impérativement en objet du message : **VSC_BIOSECURITE_RN TAF, nom, prénom**

Date limite de candidature : avant le 15 avril 2018

ORGANISME

Nom : Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Adresse : rue Gabriel Dejean

Ville : 97410 Saint-Pierre

Site internet : www.taaf.fr